

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance VI
3 Situation en République démocratique du Congo
4 Affaire *Le Procureur c. Bosco Ntaganda* — n° ICC 01/04 02/06
5 Juge Robert Fremr, Président — Juge Kuniko Ozaki — Juge Chang-ho Chung
6 Procès — Salle d’audience n° 3
7 Vendredi 22 septembre 2017
8 *(L’audience est ouverte en public à 10 h 01)*
9 M^{me} L’HUISSIER : [10:01:37] Veuillez vous lever.
10 L’audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
11 Veuillez vous asseoir.
12 *(Le témoin est présent dans la salle de vidéo conférence)*
13 TÉMOIN : DRC-D18-D-0211 *(sous serment)*
14 *(Le témoin s’exprimera en swahili)*
15 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:02:08] Bonjour à tous.
16 Madame le greffier d’audience...
17 L’INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:02:17] Le juge n’a pas terminé sa phrase.
18 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:02:21] Madame le greffier
19 d’audience, puis-je vous demander de venir m’apporter votre assistance, s’il vous
20 plaît ?
21 *(Le greffier d’audience s’exécute)*
22 Mon équipement a dû être saboté, mais est-ce que je suis sur la... le canal anglais
23 maintenant ? Est-ce que vous m’entendez ?
24 J’entends... J’entends l’interprétation swahili. Je vais essayer de changer de canal,
25 mais j’entends l’interprétation swahili, maintenant, dans mon casque.
26 Je m’adresse au... à la cabine anglaise. Est-ce que vous pouvez parler ? Oui. Très
27 bien. Là, je vous entends. Merci. Merci.
28 Nous allons commencer, donc.

- 1 Madame le greffier d'audience, veuillez appeler l'affaire, s'il vous plaît.
- 2 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:04:37] Merci, Monsieur le Président. Il
- 3 s'agit de la situation en République démocratique du Congo, en l'affaire *Le Procureur*
- 4 *c. Bosco Ntaganda* — référence de l'affaire : ICC 01/04 02/06.
- 5 Nous sommes en audience publique.
- 6 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:04:51] Merci.
- 7 Je demande aux équipes de bien vouloir se présenter.
- 8 M^{me} SIM (interprétation) : [10:04:55] Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour,
- 9 Madame, Monsieur les juges.
- 10 L'équipe de l'Accusation n'a pas changé depuis hier.
- 11 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:05:03] Merci, Madame Sim.
- 12 La Défense, maintenant.
- 13 M^e GOSNELL (interprétation) : [10:05:09] Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour,
- 14 Madame, Monsieur le Président et bonjour à tous ici dans le prétoire.
- 15 L'équipe représentant M. Ntaganda, aujourd'hui, est la même que celle qui était là
- 16 hier.
- 17 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:05:21] Merci. Les
- 18 représentants des victimes, maintenant.
- 19 M^{me} PELLET : [10:05:25] Merci, Monsieur le Président.
- 20 Il n'y a pas de changement, pour les anciens enfants soldats.
- 21 M. SUPRUN : [10:05:30] Bonjour, Monsieur le Président, bonjour Madame, Monsieur
- 22 les juges.
- 23 Du côté des victimes des attaques, il n'y a pas de changement non plus.
- 24 Merci.
- 25 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:05:38] Merci, Maître Pellet,
- 26 merci, Maître Suprun.
- 27 Madame le témoin, bonjour. Est-ce que vous m'entendez ?
- 28 LE TÉMOIN (interprétation) : [10:05:50] Oui, je vous entends.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:05:57] Est-ce que vous vous
2 sentez prête à reprendre votre déposition ? Je peux vous promettre que si tout se
3 déroule comme prévu, vous en aurez terminé autour de midi. Donc, je pense que
4 mon estimation sera juste ; dans deux heures, vous serez libre.

5 LE TÉMOIN (interprétation) : [10:06:20] Oui, je me sens prête.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:06:27] Très bien.

7 Aujourd'hui, Madame le témoin, M^{me} Sim, représentant l'Accusation, poursuivra son
8 interrogatoire... son contre-interrogatoire. Je me dois de vous rappeler que vous êtes
9 toujours sous serment, cela veut dire que vous êtes tenue de dire la vérité et rien que
10 la vérité.

11 Est-ce que vous comprenez cela, Madame le témoin ?

12 LE TÉMOIN (interprétation) : [10:06:51] Je vous entends.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:07:02] Très bien. Sur ce, je
14 donne la parole à M^{me} Sim, et je vous rappelle que nous sommes en audience
15 publique, pour le moment.

16 M^{me} SIM (interprétation) : [10:07:11] Merci, Monsieur le Président.

17 Je ne crois pas que mes premières questions soient susceptibles de faire identifier le
18 témoin. Je crois qu'il serait mieux que nous passions à huis clos partiel, par excès de
19 prudence.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [10:07:25] Oui, je comprends cela,
21 et vu l'expérience d'hier, je crois qu'il convient de passer à huis clos partiel,
22 effectivement.

23 Madame le greffier, huis clos partiel, s'il vous plaît.

24 *(Passage en audience à huis clos partiel à 10 h 07)*

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

Procès

(Audience à huis clos partiel)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

Procès

(Audience à huis clos partiel)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1 (Expurgée)
2 (Expurgée)
3 (Expurgée)
4 (Expurgée)
5 (Expurgée)
6 (Expurgée)
7 (Expurgée)
8 (Expurgée)
9 (Expurgée)
10 (Expurgée)
11 (Expurgée)
12 (Expurgée)
13 (Expurgée)
14 (Expurgée)
15 (Expurgée)
16 (Expurgée)
17 (Expurgée)
18 (Expurgée)
19 (Expurgée)
20 (Expurgée)
21 (Expurgée)
22 (Expurgée)
23 (Expurgée)
24 (Expurgée)

25 (*Passage en audience publique à 12 h 16*)

26 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [12:17:01] Nous sommes en audience publique,
27 Monsieur le Président.

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [12:17:04] Madame le témoin, j'ai

1 une bonne nouvelle pour vous.

2 Votre témoignage est terminé, maintenant. Au nom des juges de cette Chambre,
3 j'aimerais vous remercier infiniment d'être venue témoigner. Je peux facilement
4 imaginer que votre expérience n'a pas été facile, et nous vous sommes
5 reconnaissants de la patience dont vous avez fait preuve pour répondre aux
6 questions.

7 Je crois sincèrement que votre témoignage nous aidera dans notre effort pour
8 découvrir la vérité. Au nom des juges de cette Chambre, je vous en remercie et nous
9 vous souhaitons un bon retour chez vous.

10 LE TÉMOIN (interprétation) : [12:17:55] Je vous remercie.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [12:17:57] Madame le greffier,
12 nous pouvons couper la liaison avec Bunia pour le reste de cette audience qui sera
13 très brève, d'ailleurs.

14 *(Déconnexion de la liaison avec la salle de vidéoconférence)*

15 Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole ? Non ?

16 Non ? Très bien. Je serai très bref.

17 Ainsi s'achève notre troisième bloc de présentation des moyens de la Défense.

18 Nous allons reprendre nos audiences mardi 17 octobre 2017 avec le prochain bloc. Et
19 pendant ce bloc-là, nous allons entendre de nouveaux témoins de la Défense.

20 À cet égard, la Chambre prend note de la liste des témoins qui a été communiquée
21 par la Défense le 18 septembre 2017. La Chambre constate que seul le dernier
22 témoin, le D-0012, est un témoin de réserve.

23 Est-ce que c'est exact, Maître Gosnell ?

24 M^e GOSNELL (interprétation) : [12:19:05] Oui, je crois que c'est le cas.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : [12:19:08] *(Intervention non*
26 *interprétée)*

27 M^e GOSNELL (interprétation) : [12:19:08] Je suppose que vous vous demandez
28 pourquoi il n'y en a pas deux ?

1 Monsieur le Président, à ce stade-ci, je ne connais pas toute la réponse, mais je peux
2 d'ores et déjà vous dire que l'on a estimé que... que c'est un témoin très important. Il
3 se peut que l'on ait estimé que, comme c'est un témoin qui prendra beaucoup de
4 temps, il pourrait boucher un... un temps mort dans ce bloc.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation): Effectivement, c'est notre
6 pratique, la pratique de cette Chambre, nous préférons qu'il y ait deux, trois témoins
7 de réserve, mais il est toujours possible que des changements interviennent dans
8 l'intervalle. Nous voulons simplement éviter de perdre du temps lorsque nous
9 prévoyons l'audition d'un témoin dans le cadre d'un bloc de présentation des
10 moyens.

11 Avant de quitter le prétoire, je voudrais, au nom de... des juges de cette Chambre,
12 remercier tous ceux qui nous ont aidés et permis de siéger pendant de longues
13 heures.

14 Je remercie, les... la greffière d'audience, les juristes, les interprètes ainsi que les
15 gardes.

16 Nous vous remercions et nous vous sommes reconnaissants pour votre soutien.

17 Nous allons suspendre... lever l'audience et reprendre le 17 octobre.

18 M^{me} L'HUISSIER : [12:20:27] Veuillez vous lever.

19 (*L'audience est levée à 12 h 20*)